

Une perte pour la communauté fransaskoise

Regina, le 10 septembre 2012 - «C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du Juge Allyre Sirois samedi dernier à Saskatoon. Avec le départ de Monsieur Sirois, la communauté fransaskoise perd un illustre Fransaskois ainsi qu'un défenseur chevronné de la langue française,» a déclaré le Président de l'ACF, Monsieur Paul Heppelle.

Monsieur Sirois a été président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan en 1963-64, une époque où l'ACFC se déconfessionnalise. Il fut le dernier président de l'Association catholique franco-canadienne avant le changement de nom de l'ACFC. Il a pratiqué le droit à Gravelbourg entre 1951 et 1964, pour ensuite être nommé juge à la Cour du banc de la Reine de la Saskatchewan.

«Le juge Sirois a été un exemple d'intégrité, d'honnêteté et de droiture. Il a toujours défendu avec honneur ses convictions et a surtout défendu la place de la langue française en Saskatchewan. Au nom de la communauté fransaskoise, nous offrons tous nos sympathies à la famille Sirois en ce moment difficile,» a conclu M. Heppelle.

- 30 -

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

Pour plus d'information :

Marc Masson
Directeur des communications
Assemblée communautaire fransaskoise
Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532